



Projet de service Pôle documentation

Introduction

Les bibliothèques universitaires (BU) du Pôle documentation sont un service commun de l'université. À ce titre, elles s'inscrivent dans l'ensemble des dynamiques initiées par l'université et décrites dans les orientations stratégiques du contrat à venir :

1. jouer notre rôle dans la coordination du site BFC,
2. formation et vie étudiante : de l'orientation à la professionnalisation,
3. soutenir la recherche et l'innovation dans la diversité pour mieux rayonner,
4. à l'articulation entre recherche et formation s'appuyer sur le projet Forthem pour conforter un réseau universitaire européen solide,
5. déployer une politique de responsabilité sociétale et environnementale exemplaire,
6. répondre aux défis majeurs par une politique immobilière ambitieuse,
7. diversifier les ressources pour conforter la trajectoire budgétaire.

Le projet de service du Pôle donne le cadre général de l'action des équipes à 4 ans et propose une stratégie documentaire pour la durée du nouveau contrat d'établissement : 2023-2027.

Il est issu de la synthèse et de la priorisation des échanges conduits en équipe en 2021 et 2022.

L'étendue des actions en lien avec ces axes s'appuiera sur des moyens à mettre en œuvre.

Le dialogue avec la gouvernance en prévision du prochain contrat (mars 2023) sera l'occasion de préciser l'étendue des actions et donnera lieu à des feuilles de route annuelles conçues en équipe, par BU et service des BU pour l'adapter aux ressources.

A. Une politique de services

1. Rénover l'accueil numérique et physique des bibliothèques

- 1.1 Placer dans une dynamique d'amélioration continue l'accueil en bibliothèques, y compris grâce à la démarche qualité Service public +.
- 1.2 Améliorer les interfaces publiques numériques d'accès aux collections et aux services.
- 1.3 Améliorer régulièrement, selon un plan pluriannuel d'investissement, l'aménagement des espaces de travail, de formation et de détente des bibliothèques, en associant les usagers grâce aux démarches du *design* de l'expérience utilisateur.
- 1.4 Ouvrir les BU aux actions culturelles variées pour favoriser la curiosité intellectuelle, la lecture, la culture générale et scientifique.

2. Accompagner la réussite étudiante.

- 2.1 Développer les formations aux compétences informationnelles au sein des cursus universitaires.
- 2.2 Poursuivre et adapter les formations hors cursus à tous les publics des BU.
- 2.3 Prendre part aux dispositifs de remédiation ou d'accompagnement étudiant.

3. Accompagner l'excellence de la recherche

- 3.1 Participer à la mise en œuvre de la politique Science ouverte de l'uB.
- 3.2 Développer une offre d'accompagnement de la communauté universitaire pour la gestion des données de la recherche.
- 3.3 Participer à la création du pôle régional éditorial aux côtés des EUD, des MSH régionales et de l'UFC.
- 3.4 Développer les services aux chercheurs et aux doctorants

4. Formaliser la politique documentaire de l'uB

- 4.1 Mettre l'accent sur la complémentarité entre la documentation numérique et imprimée.
- 4.2 Favoriser une meilleure prise en compte des ressources documentaires en accès libre.
- 4.3 Accentuer la communication sur les ressources documentaires.
- 4.4 Structurer le réseau des bibliothèques associées.
- 4.5 Mettre en œuvre une politique de conservation et poursuivre la valorisation des collections patrimoniales.

B. Les moyens pour y parvenir

1. Renouveler le dialogue avec les composantes

- 1.1 Participer annuellement à une réunion de la composante pour conduire la politique documentaire.
- 1.2 Repenser les modalités de financement de la documentation numérique recherche dans le contexte de la science ouverte et de l'évolution des modèles économiques de l'édition.

2. Conduire et accompagner le changement

- 2.1 Accompagner l'évolution des compétences des personnels des BU en soutenant la formation tout au long de la vie et en organisant une veille professionnelle partagée.
- 2.2 Développer la communication interne et mettre en œuvre des outils de partage de l'information.
- 2.3 Favoriser la mutualisation dans l'organisation du travail pour tirer profit de la force du réseau.

3. Renforcer notre identité

- 3.1 Retravailler l'identité du Pôle documentation au travers de son identité graphique, de sa signalétique, du nom des BU.
- 3.2 Poursuivre l'amélioration du rayonnement du Pôle documentation par des actions de communication et la participation à des événements nationaux et internationaux.